

Réf: Dossier N° 007258

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANIOC IVOIRE SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, CITEE UNIVERSITAIRE DU
CAMPUS,lot 87,ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/03/2021, et enregistrés au CEPICI le 07/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANIOC IVOIRE SARL »

Objet : - FABRICATION D'ATTIEKE ET DE GARI ;-
ACHAT ET VENTE DE PRODUITS VIVRIERS ;-
ELEVAGE ;-
ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES (CAFE,
CACAO,HEVEA,ANACARDE...) ;-
REALISATION DE CHAMP DE MANIOC ;-
LAVAGE AUTOMATIQUE ;-
DIVERSES PRESTATIONS ; Et pour la réalisation de l'objet

social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, CITEE UNIVERSITAIRE DU
CAMPUS,lot 87,ilot 11

Dirigeant(s) : M KARIDIOULA ANGASSE JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02438 du 01/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15289/GTCA/RC/2021 du 01/07/2021

